



## Conseil municipal du mercredi 14 Septembre 2022.

**Présents** : ANCHORDOQUY Jean Michel,  
IBARROLA Pascal-  
SABAROTS Anne Marie, SEYCHAL Antton, URRIZAGA Peio, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre.  
ETCHEVERRY Bernadette- ONDICOL Beñat- INCAURGARAT Nathalie -  
ORHATEGARAY Ramuntxo,

**Absent** : ARROSSA Lidia- MARISCO Jean Pierre, OXOBY Monique,

Secrétaire de séance : Eñaut TAFERNABERRY.

*Présents : 11/14*

*PV du Conseil Municipal du 4 Août 2022. Voté à l'unanimité.*

I- Délibération concernant la modification du taux de la taxe d'aménagement. Fixé à 3%  
**Voté à l'unanimité.**

II- Délibération sur la participation financière pour le poste de Lucie TROGNON (AFP) : Les trois premières années de fonction, son coût était majoritairement supporté par la Région (80%). Afin de pérenniser son poste, il est proposé à 10 communes de mutualiser ce coût et d'élargir le périmètre d'application du travail de Lucie.

Montant : 2000€ par commune. **Voté à l'unanimité.**

III- Désignation d'un élu qui sera en charge des questions de sécurité civile : Il sera le correspondant avec le SDIS par exemple. Choix : Jean-Michel ANCHORDOQUY. Pas de vote car arrêté municipal.

Séance levée à 23h30